

Attestation de surface habitable

Numéro de dossier : 22/IMO/8101/MOS
Date du repérage : 19/10/2022
Heure d'arrivée : 13 h 00
Durée du repérage : 03 h 40

La présente mission consiste à établir une attestation relative à la surface habitable des biens ci-dessous désignés, afin de satisfaire aux dispositions de la loi n° 2014-366 du 24 mars 2014, n° 2009-323 du 25 mars 2009 au regard du code de la construction et de l'habitation et conformément à l'article 1 de la loi N° 89-462 DU 6 Juillet 1989 et portant modification de la loi n° 86-1290 du 23 décembre 1986, en vue de reporter leur superficie dans le bail d'habitation d'un logement vide en résidence principale et le décret n° 2021-872 du 30 juin 2021 recodifiant la partie réglementaire du livre Ier du code de la construction et de l'habitation.

Décret n° 2021-872 du 30 juin 2021 - La surface habitable d'un logement est la surface de plancher construite, après déduction des surfaces occupées par les murs, cloisons, marches et cages d'escaliers, gaines, embrasures de portes et de fenêtres ; le volume habitable correspond au total des surfaces habitables ainsi définies multipliées par les hauteurs sous plafond.

Il n'est pas tenu compte de la superficie des combles non aménagés, caves, sous-sols, remises, garages, terrasses, loggias, balcons, séchoirs extérieurs au logement, vérandas, volumes vitrés prévus à l'article R. 111-10, locaux communs et autres dépendances des logements, ni des parties de locaux d'une hauteur inférieure à 1,80 mètre.

Désignation du ou des bâtiments

Localisation du ou des bâtiments :
Département :Aisne
Adresse : 110 rue du Cressonnier
Commune : 02510 ETREUX

Désignation et situation du ou des lot(s) de copropriété :
, Lot numéro Non communiqué

Désignation du propriétaire

Désignation du client :
Nom et prénom : . M. [REDACTED]
Adresse : 110 rue du Cressonnier
02510 ETREUX

Donneur d'ordre (sur déclaration de l'intéressé)

Nom et prénom : M. [REDACTED]
Adresse : 110 rue du Cressonnier
02510 ETREUX

Repérage

Périmètre de repérage : Logement, extérieur

Désignation de l'opérateur de diagnostic

Nom et prénom : MOSTAFAOUI Said
Raison sociale et nom de l'entreprise : IMMOBELIS
Adresse : 132 boulevard Cordier
02100 SAINT-QUENTIN
Numéro SIRET : 530 419 274 000 36
Désignation de la compagnie d'assurance : ... GROUPAMA
Numéro de police et date de validité : 15415096000 1 - 31/12/2022

Surface habitable en m² du ou des lot(s)

Surface habitable totale : 149,20 m² (cent quarante-neuf mètres carrés vingt)

Surface au sol totale : 175,54 m² (cent soixante-quinze mètres carrés cinquante-quatre)



Résultat du repérage

Documents remis par le donneur d'ordre à l'opérateur de repérage :
Néant

Liste des pièces non visitées :

Néant

Représentant du propriétaire (accompagnateur) :

M. [REDACTED]

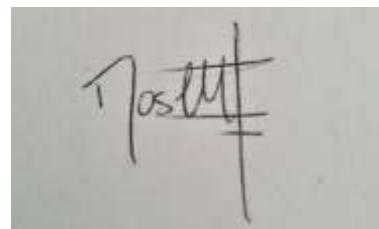
Parties de l'immeuble bâties visitées	Superficie habitable	Surface au sol	Commentaires
Entrée	11,69	11,94	
Couloir	10,1	10,1	
Véranda	6,09	6,09	
Palier	9,68	18,08	
Chambre1	9,58	15,27	
Chambre2	11,26	17,3	
Chambre3	8,59	14,55	
WC	1,9	1,9	
Salle d'eau	20,62	20,62	
Séjour et cuisine	59,69	59,69	

Superficie habitable en m² du ou des lot(s) :

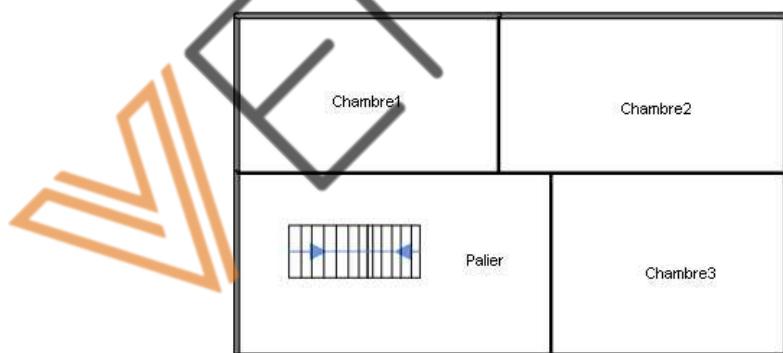
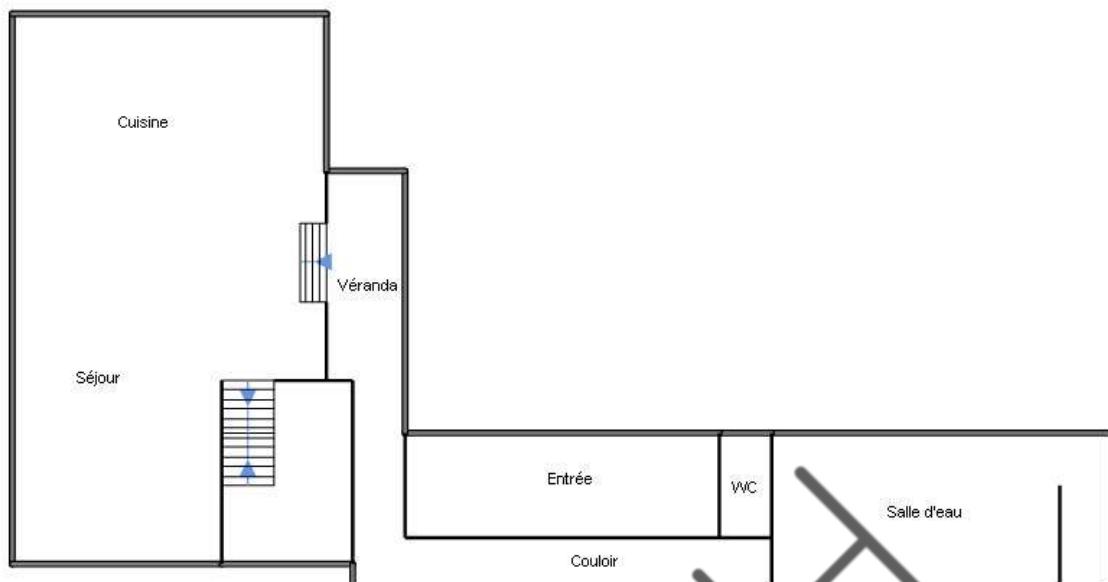
Surface habitable totale : 149,20 m² (cent quarante-neuf mètres carrés vingt)
Surface au sol totale : 175,54 m² (cent soixante-quinze mètres carrés cinquante-quatre)

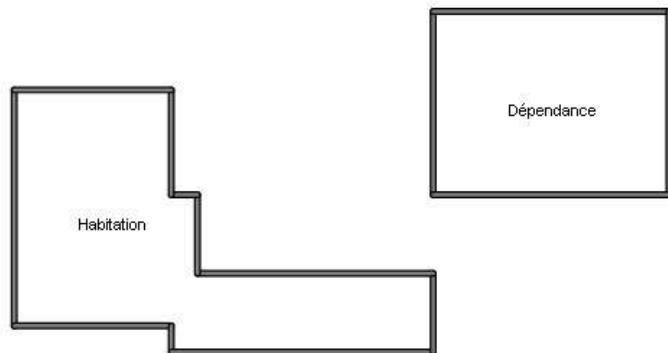
Fait à **ETREUX**, le **19/10/2022**

Par : **MOSTAFAOUI Said**



Aucun document n'a été mis en annexe







Numéro d'accréditation
4-0598
Portée disponible sur
www.cofrac.fr

WI.CERT CERTIFICATION DE COMPETENCES

«Version 07»

Décerné à : MOSTAFAOUI Said

Sous le numéro : C2022-SE03-017

Domaine (S) concerné (S)	VALIDITE
DIAGNOSTIC DE PERFORMANCE ENERGETIQUE (SANS MENTION)	Du 04/04/2022 Au 03/04/2029
DIAGNOSTIC DE PERFORMANCE ENERGETIQUE (MENTION)	X
DIAGNOSTIC DE L'ETAT DES INSTALLATIONS INTERIEURES DE GAZ	X
DIAGNOSTIC DE L'ETAT DES INSTALLATIONS ELECTRIQUES DES IMMEUBLES A USAGE D'HABITATION	Du 04/04/2022 Au 03/04/2029
DIAGNOSTIC CONSTAT DES RISQUES D'EXPOSITION AU PLOMB	Du 04/04/2022 Au 03/04/2029
DIAGNOSTIC DE REPERAGE DES MATERIAUX ET PRODUITS CONTENANT DE L'AMIANTE DANS LES IMMEUBLES BATIS (SANS MENTION)	X
DIAGNOSTIC DE REPERAGE DES MATERIAUX ET PRODUITS CONTENANT DE L'AMIANTE DANS LES IMMEUBLES BATIS (MENTION)	X
DIAGNOSTIC ETAT DU BATIMENT RELATIF A LA PRESENCE DE TERMITES (METROPOLE)	Du 04/04/2022 Au 03/04/2029
DIAGNOSTIC ETAT DU BATIMENT RELATIF A LA PRESENCE DE TERMITES (DROM-COM)	X

Les compétences répondent aux exigences définies en vertu du code de la construction et de l'habitation (art. L.271-4 et suivants, R.271-1 et suivants ainsi que leurs arrêtés d'application*) pour les diagnostics réglementaires. La preuve de conformité a été apportée par l'évaluation certification. Ce certificat est valable à condition que les résultats des divers audits de surveillance soient pleinement satisfaisants.

* Arrêté du 24 décembre 2021 définissant les critères de certification des opérateurs de diagnostic technique et des organismes de formation et d'accréditation des organismes de certification.

Délivré à Thionville, le 04/04/2022

Par WI.CERT
Responsable de certification

WI.CERT
SARL
N° SIREN : 530 419 274 000 36 | Compagnie d'assurance : GROUPAMA n° 1541509600010

WI.Cert - 16, rue Vilain - 57 100 THIONVILLE
Tél : 03 72 52 02 45 - mail : admin@qualit-compete9999.com
SARL au capital de 7500 Euros - RCS de Thionville - Code APE / NAF 7120B N°SIRET 82885893600010

**ATTESTATION SUR L'HONNEUR**

Je soussigné MOSTAFAOUI Said, atteste sur l'honneur et conformément aux dispositions de l'article R. 271-3 du code de la construction et de l'habitation remplir les conditions de compétence, d'organisation et d'assurance définies par les articles R. 271-1 et R. 271-2 et les conditions d'impartialité et d'indépendance exigées à l'article L. 271-6 du même code.

Garantie de compétences :

J'atteste disposer des compétences certifiées par QUALITI Compétences attestées par un certificat de compétences pour les diagnostics DPE, Gaz, Électricité, Plomb, Amiante, Thermites

Organisation :

Je dispose des moyens en matériel et en personnel nécessaires à l'établissement des états, constats et diagnostics composant le dossier de diagnostic technique.

Assurance :

J'ai souscrit une assurance auprès de la compagnie GROUPAMA sous le numéro N°15842782D pour un montant de 600 000 euros par sinistre et 1 000 000 euros par année, permettant de couvrir les conséquences d'un engagement de la responsabilité civile professionnelle à raisons des interventions garanties.

Impartialité et indépendance :

J'atteste que je n'ai aucun lien, avec propriétaires de biens, ni mandataires, ni entreprises pouvant réaliser des travaux sur les ouvrages, installations ou équipements pour lesquels il est demandé d'établir un diagnostic, de nature à porter atteinte à mon impartialité et à mon indépendance.

J'ai conscience que toute fausse attestation expose aux sanctions prévues par les articles 441-1 et 441-7 du code pénal et que l'établissement d'un diagnostic sans respecter les conditions de compétences, d'organisation et d'assurance définies par les articles R. 271-1 et R. 271-2 et les conditions d'impartialité et d'indépendance exigées à l'article L.271-6 est punie de l'amende prévue pour les contraventions de la cinquième classe, en application de l'article R.271-4 du code de la construction et de l'habitation. La récidive est punie conformément aux dispositions de l'article 132-11 du code pénal.

MOSTAFAOUI Said